



CHANTEAU N° 08/2025
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 25 février 2025

le Conseil municipal de la commune de Chanteau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil sous la présidence de Madame Christel BOTELLO, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 18/02/2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14

Présents : 11

Votants : 14

Présents : BOTELLO Christel, PRONO Gilles, RISSET Jean-Philippe, COROLLER Camille, COUTANCEAU Stéphanie, GAILLOT Vanina, ETIENNE Chantal, COROLLER Didier, VUOTTO-MOAN Julie, BONNEAUD Eliane, PERDOUX Marc

Membre excusé : DANTHU François (donne pouvoir à VUOTTO-MOAN Julie), DUMERY Ghislain (donne pouvoir à BOTELLO Christel), TAVARES MARQUES Charlene (donne pouvoir à BONNEAUD Eliane)

Secrétaire de séance : Vanina GAILLOT

Objet : Subvention aux associations

Madame le Maire rappelle que tous les ans, les associations demandent une subvention pour leur fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide pour l'année 2025, l'attribution aux associations qui en ont fait la demande, une subvention de fonctionnement pour un montant total de **3 050 €**.

Le détail du versement est indiqué ci-dessous :

ASSOCIATIONS	MONTANT
ACCA	1 800 €
CASE DÉPART	150 €
FCPE	300 €
USEP (école)	300 €
SCHOL	100 €
Amicale des donneurs de sang	150 €

ASSOCIATIONS	MONTANT
Conciliateur de justice	100 €
30 millions d'amis	150 €
MONTANT TOTAL	3 050 €

Les crédits nécessaires sont prévus à l'article 65748 au budget primitif 2025.

Madame le Maire,


Christel BOTELLO